

Nouveau Gymnase bilingue à Bienne

Lors de la session de printemps 2021, le Grand Conseil a adopté un crédit d'engagement de 1,9 millions pour rénover et transformer les bâtiments de la rue de Source 10, 12 et 21 pour les gymnases, dès que la HES bernoise aura déménagé dans le nouveau Campus Bienne. Le bâtiment principal (rue de la Source 21), construit en 1900, est protégé. Les deux extensions (rue de la Source 10 et 12), construites en 1926 et agrandies dans les années 1980, sont situés juste en dessus de la vieille ville de Bienne. Ces bâtiments cantonaux sont actuellement occupés par le département Technique et informatique de la Haute école spécialisée bernoise (HESB).

En raison de la bonne localisation du site, de sa taille et des besoins en locaux du canton à Bienne, le canton prévoit de rester propriétaire de ces bâtiments à long terme et de leur donner une **nouvelle affectation. Ils serviront à l'avenir de deuxième site pour les deux gymnases biennois** en complément des Prés-de-la-Rive. Il **est prévu de commencer l'étude de projet de la réfection et de la transformation des locaux de la rue de la Source rapidement**, afin de pouvoir entamer les travaux aussi rapidement que possible après le déménagement de la HESB.

Actuellement, les gymnases sont répartis sur plusieurs sites, en partie provisoires. Cela pose des **problèmes au niveau de l'exploitation et cette situation n'est pas appropriée sur le plan économique. Le canton estime qu'ils doivent être regroupés sur deux sites. Il estime que les bâtiments qui seront vacants à la rue de la Source disposent d'une surface suffisante pour réunir** les sites décentralisés des gymnases biennois et permettront de couvrir les besoins supplémentaires. Les deux gymnases sont actuellement hébergés dans les bâtiments cantonaux du site des Prés-de-la-Rive et utilisent les sites complémentaires suivants, dont certains pour une durée limitée: Pavillon en location autorisée pour une durée limitée à la rue du Débarcadère 8a, site des Prés-de-la-Rive, locaux en location à la rue du Débarcadère 17, jouxtant le site des Prés-de-la-Rive, locaux de la rue des Alpes 48/50, qui appartiennent au canton et locaux du faubourg du Lac 49/49a, qui appartiennent également au canton. Le canton convient que le site des Prés-de-la-Rive a fait ses preuves en guise de site principal et doit donc être maintenu. Le calcul des besoins en locaux pour les deux gymnases biennois se fonde sur la base de la Stratégie des locaux scolaires 2030, qui table sur une importante croissance démographique dans la région de Bienne et de Moutier. La planification générale du site de formation de Bienne prévoit de ramener les sites de cinq à deux, en mettant au premier plan les immeubles cantonaux conformément à la stratégie immobilière du canton. Une étude **d'occupation des locaux a montré que le site libéré par la HESB** à la rue de la Source 10, 12 et 21 se prête très bien à un deuxième site pour les gymnases.

En prévision du transfert de Moutier **dans le canton du Jura, l'EMSp s'établira à Bienne dès la rentrée 2022**. Ce déménagement s'inscrit dans le cadre du projet « Avenir Berne romande » qui porte sur la réorganisation de l'administration et des écoles francophones du canton en prévision du départ de la cité prévôtoise pour le canton du Jura. Les quelques 140 élèves de cette filière étudieront provisoirement dans des locaux à proximité de la gare. A terme, et de façon définitive, l'EMSp et d'autres filières des gymnases biennois s'installeront dans les bâtiments de la rue de la Source à Bienne.

Depuis 2014, la ville de Bienne dispose de deux gymnases, contre trois auparavant. En effet, les **mesures d'économies EOS2014** ont conduit à la dissolution du Gymnase de la rue des Alpes. **Cette vénérable institution était l'image** de ce que la Suisse et le canton de Berne veulent être, à

savoir un exemple vivant de cohabitation de deux cultures, alémanique et francophone. Il s'y pratiquait ce qu'il convient d'appeler le « bilinguisme vivant », qui s'illustrait par une immersion quotidienne de tous les acteurs de l'école dans deux langues nationales, l'allemand et le français. Les élèves des deux communautés linguistiques partageaient les mêmes locaux, les mêmes activités scolaires et parascolaires (cours facultatifs, concert de l'école, journées sportives, camps de ski, cérémonies de clôtures...). Tous les documents de l'école, le site internet, l'intranet, la brochure de l'école étaient traduits dans les deux langues. Cette pratique exemplaire du bilinguisme était reconnue, si bien que le Gymnase de la rue des Alpes a obtenu le label du bilinguisme décerné depuis 2005 par l'association bilinguisme+ avec la mention « Excellence ».

Les sites des Prés-de-la-Rive et de la Source sont bien trop décentralisés pour permettre aux gymnases biennois d'être efficaces. En effet, pour se rendre d'un site à l'autre, cela prend 23 minutes à pied et 17 en transports publics. Cela n'est efficace ni sur le plan de l'exploitation ni sur le plan économique, dans la mesure où cela complique le changement de site et génère des complications inutiles à l'élaboration des horaires.

Les gymnases de Bienne comptaient 91 classes pendant l'année scolaire 2017/2018. Ce nombre a grimpé à 101 pour l'année scolaire 2020/2021. La perspective à moyen terme est estimée à 110 classes. Or, les études récentes indiquent clairement qu'un établissement viable doit tourner avec un effectif maximal de 1000 élèves (soit 50 classes de 20 élèves). Par ailleurs, la durée des études gymnasiales devrait être harmonisée en Suisse, passant sauf surprise à quatre ans. Cette volonté d'harmoniser le nombre d'années du gymnase vient d'un consensus qui s'est formé au sein de la Conférence des directeurs de l'instruction publique (CDIP), après le résultat de plusieurs enquêtes. L'assemblée plénière de la CDIP devra voter à ce sujet probablement l'an prochain ou en 2023. Les cantons auraient ensuite droit à un délai de mise en œuvre, qui devrait durer une dizaine d'années, pour être effective à l'horizon 2033-2035. Au niveau bernois, cette harmonisation aura pour conséquence d'augmenter le nombre de gymnasiens d'un tiers, puisque les études passeraient de trois à quatre ans. Les gymnases biennois se retrouveront saturés, avec un nombre d'élèves bien supérieur à mille. D'autres cantons, comme Vaud connaissent une surpopulation de leurs gymnases. A cette fin, ce canton romand a ouvert un gymnase à Renens en 2016 et un autre à Bussigny en 2021. Ce dernier a été planifié dans l'urgence, une année auparavant. Il a de plus prévu d'en ouvrir trois autres durant cette décennie.

Ainsi, la perspective à deux gymnases biennois répartis sur deux sites décentralisés comporte plus d'inconvénients que d'avantages. Il est de plus inconcevable qu'un canton bilingue et qu'une ville bilingue telle que Bienne ne dispose pas d'un gymnase bilingue, comme l'était le Gymnase de la rue des Alpes. La réaffectation des bâtiments de la rue de la Source constitue donc l'occasion de réparer cette anomalie. Il convient dès lors de fonder une nouvelle institution gymnasiale bilingue sise à la rue de la Source, en compléments des deux institutions déjà existantes, dont les locaux se situent aux Prés-de-la-Rive. Ce nouveau gymnase pourrait par exemple dispenser les filières « culture générale » de l'EMSp, ainsi que des classes gymnasiales suivant des options spécifiques à déterminer. Tout autre variante serait intéressante à examiner.